

Les pôles de compétitivité, accélérateurs de croissance pour les PME wallonnes

Dans sa troisième évaluation sur la politique des pôles de compétitivité en Wallonie, l'Iweps estime que les entreprises qui participent aux pôles performant mieux que les autres acteurs.

LE RÉSUMÉ

L'Iweps estime que les entreprises actives dans les pôles réussissent mieux dans une série de domaines.

L'institut wallon préconise de mieux encadrer les objectifs de recherche et d'innovation des entreprises.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Mis en exergue dans le premier plan Marshall dès 2006 comme outil de relance de l'économie régionale, les pôles de compétitivité s'imposent, depuis plus d'une décennie, comme une pierre angulaire de la politique industrielle en Wallonie. Mais quels sont leur impact sur l'innovation, sur la croissance des entreprises et le développement économique, notamment à l'international efficace?

À quelques semaines des élections et des négociations politiques en vue de former la prochaine coalition en Wallonie, le troisième rapport d'évaluation de la politique des pôles que vient de publier l'institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (Iweps) prouve une chose: la politique fonctionne. «En termes d'emplois, de valeur ajoutée, d'exportation, ce soutien booste les entreprises qui y participent. Il y a aussi un effet d'entraînement car les entreprises qui sont aujourd'hui dans les pôles sont plus nombreuses et plus petites qu'au début. Les pôles se sont donc ouverts aux PME», résume Sébastien Brunet, l'administrateur général de l'Iweps. Ainsi, sur les 300 entreprises étudiées par les experts de l'institut, 10% seulement sont considérées comme des grandes entreprises (+ de 250 emplois).

Un pedigree dès le départ plus avantageux

Mais avant de plonger dans les résultats de l'enquête, une petite mise en abyme est probablement utile. Depuis son lancement, cet instrument politique est au cœur de la politique de réindustrialisation de la Wallonie. Misant sur l'innovation, l'objectif a été de pousser les partenariats entre les centres de

recherche et le monde des entreprises à travers six domaines d'activités où la Wallonie dispose d'une masse critique et peut se démarquer: Biowin (sciences du vivant), Logistics in Wallonia (transport logistique), Mecatech (génie mécanique), Skywin (aérospatial), Wagralim (agro-industries) et Greenwin (chimie et matériaux durables).

Ancrés dans le paysage et profitant de plus de 1 milliard de financement public/privé à travers le lancement de 24 appels à projets et 378 projets dont 266 en recherche, développement et innovation, les pôles contribuent-ils pour autant à améliorer des performances des entreprises?

Un bonus pour les entreprises

En apparence évidente, il s'agit d'une question piège car l'Iweps rappelle que les entreprises qui participent aux projets des pôles ont au préalable un meilleur pedigree que les autres. En termes d'emploi par exemple, «il apparaît que les entreprises pôles sont en moyenne plus grandes que les entreprises non pôles». On compte ainsi en moyenne 300 personnes employées pour les entre-

prises pôles, contre 135 pour les entreprises non pôles. Leur valeur ajoutée brute est également plus élevée et leurs montants exportés sont en moyenne de 32 millions contre 15 millions pour les entreprises non pôles. Le constat est similaire en matière d'investissements dans la R&D, avec une moyenne de 4,5 millions face à 732.000 euros. Leur productivité est par contre moins élevée. «C'est un effet de l'intégration de plus petites entreprises dans la politique des pôles», estime Virginie Louis, co-auteur du rapport à l'Iweps.

Bref, tout l'enjeu de l'étude a été de savoir quel est le véritable apport de la politique des pôles pour ces entreprises déjà bien loties et considérées comme moteurs de l'économie. «Ce n'est pas quantifiable mais les résultats de nos recherches montrent très

clairement des résultats encourageants de cette politique qui apporte un véritable bonus pour les entreprises qui y participent malgré le fait qu'elles soient déjà des moteurs de l'économie», constate Virginie Louis.

Les résultats de l'enquête suggèrent ainsi que «les entreprises pôles voient leur volume d'emploi, leur valeur ajoutée et le montant de leurs exportations augmenter plus vite que les entreprises non pôles. Les entreprises pôles verraient aussi leur profil d'exportation se modifier, avec une augmentation du nombre de produits différents exportés et du nombre de marchés/pays d'exportation».

Des performances de recherche plus mitigées

Les résultats sont par contre plus mitigés en ce qui concerne les performances de recherche, développement et innovation. L'Iweps s'interroge ainsi sur les types de projets de R&D que les entreprises soumettent dans le cadre des appels à projets des pôles. «S'agit-il pour les entreprises de projets à la marge, c'est-à-dire de projets qu'elles n'auraient pas menés en l'absence d'une aide publique, plutôt que de projets qui les amènent à opérer de véritables changements de comportement par rapport à leurs décisions d'investissement en R&D?» Le rapport recommande ainsi au futur gouvernement de «poursuivre le soutien à la valorisation industrielle des projets de R&D développés par les pôles de compétitivité; tout en approfondissant la réflexion sur les objectifs que la politique vise sur la R&D des entreprises, au travers des projets qu'elle soutient».

L'Iweps estime aussi que l'exécutif devra s'atteler à mieux encadrer les PME notamment à travers «la simplification des procédures administratives afin de prendre en compte les besoins spécifiques des PME innovantes et de mieux les impliquer dans la dynamique de projets collaboratifs et innovants des pôles de compétitivité».

POLITIQUE SOCIALE

LES AIDES À L'EMBAUCHE NE CRÉENT PAS D'EMPLOI

L'Iweps s'est plongé dans les aides à l'embauche connues en Wallonie sous la dénomination «impulsions» et qui visent à stimuler les sorties du chômage parmi les travailleurs les plus défavorisés, un public jeune et les moins qualifiés. Moins onéreuses pour les finances publiques en matière de création d'emploi que «les réductions de cotisations généralisées», l'utilisation de ces aides provoquerait une série de dommages collatéraux comme des pertes nettes

d'emplois parmi les non-bénéficiaires. «Tant le ciblage, qui peut provoquer des pertes d'emplois parmi les non-bénéficiaires, que le caractère temporaire de

l'aide, qui peut mener à la création d'emplois de courte durée, peuvent induire des effets indésirables.» Une hausse de 10% du montant des aides par rapport à leur niveau actuel ferait ainsi progresser l'emploi d'environ 2.500 unités parmi les publics cibles. Mais cet effet de subsidation «aboutirait à la

perte d'environ 1.200 postes parmi les travailleurs non éligibles!»

Les conclusions sont aussi en demi-teinte au niveau des effets de la mesure sur la stabilité de l'emploi. «Les créations nettes attribuables à la politique sont presque exclusivement composées d'emplois temporaires. Nous estimons

que la politique augmente le taux de sortie du chômage mais aussi les allers-retours entre chômage et emploi. Le nombre de chômeurs qui accèdent à

l'emploi permanent n'est pas significativement affecté.»

Bref, à lire le rapport, cette politique ne doit pas être considérée comme un levier de création d'emplois. «Elle ne crée pas de l'emploi à long terme et en plus, il s'agit d'un emploi fragile. Elle doit être vue comme une politique sociale de l'emploi destinée à remettre certaines personnes sur le marché du travail», conclut Sébastien Brunet, administrateur général de l'Iweps. **F.-X.L.**